

# PROCES-VERBAL

de

## **P'installation des membres du Conseil Municipal**

et de

## **P'élection d'un maire et de 4 adjoints**

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé :	15
Nombre de Conseillers en exercice :	15
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance :	14

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept du mois de juin à Dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le 1<sup>er</sup> Adjoint Maire suppléant, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents :

- 01- DOUCET-BON Bruno
- 02- BRUNEL Philippe
- 03- GIMARET Jean-Marc
- 04- IMBERT Fabienne
- 05- GELAS Vincent
- 06- BEGUET Christian
- 07- FELTRIN Christian
- 08- SAINCLAIR Bénédicte
- 09- FELTRIN Nathalie
- 10- SERRURIER Franck
- 11- WYNARCZYK Laurence
- 12- MONEL Barbara
- 13- TRICAUD Stéphanie
- 14- CHAUBE Marion

Excusée : SARR Marine (pouvoir à WYNARCZYK Laurence)

La séance a été ouverte sous la présidence de M GELAS Vincent, 1<sup>er</sup> Adjoint Maire suppléant,

M DOUCET-BON Bruno, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire, M. BRUNEL Philippe

MM. GIMARET Jean-Marc et BEGUET Christian ont été désignés comme assesseurs

## ELECTION DU MAIRE

### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4, L. 2122-5, L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et plié en quatre.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
- A déduire :	
* bulletins blancs	1
* bulletins nuls	0
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés	14
- Majorité absolue	8

Ont obtenu :

M GELAS Vincent	quatorze	voix (14)
M		voix ( )
M		voix ( )
M		voix ( )
M		voix ( )

Monsieur GELAS Vincent (quatorze voix) ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et immédiatement installé.

## DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Le deuxième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne
- A déduire :
  - \* bulletins blancs
  - \* bulletins nuls
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés
- Majorité absolue

Ont obtenu :

M	voix ( )
M	voix ( )
M	voix ( )
M	voix ( )

M / ( ) ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et immédiatement installé.

## TROISIEME TOUR DE SCRUTIN

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne
- A déduire :
  - \* bulletins blancs
  - \* bulletins nuls
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés
- Majorité absolue

Ont obtenu :

M	voix ( )
M	voix ( )
M	voix ( )
M	voix ( )

M ( ) ayant obtenu la pluralité des voix *ou* étant le plus âgé des candidats a été proclamé maire et immédiatement installé.

Après que le Conseil Municipal ait, par délibération de ce jour, fixé à quatre le nombre des Adjoints, il est procédé à leur élection.

## ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur GELAS Vincent, élu Maire, rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M GELAS Vincent, élu Maire, à l'élection des adjoints.

Le Conseil a décidé de laisser un délai de dix minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté que deux listes incomplètes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avaient été déposées.

### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
- A déduire :	
* bulletins blancs	1
* bulletin nuls	2
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés	12
- Majorité absolue	7

Ont obtenu :

Mme IMBERT Fabienne	huit voix (8)
M BEGUET Christian	quatre voix (4)
M	voix ()
M	voix ()

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ont été proclamés adjoint et immédiatement installés les trois candidats figurant sur la liste conduite par Mme IMBERT Fabienne. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

## DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Le deuxième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
- A déduire :	
* bulletins blancs	1
* bulletins nuls	
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés	14
- Majorité absolue	8

Ont obtenu :

M BEGUET Christian	treize voix (13)
M FELTRIN Christian	une voix ( 1)
M	voix ( )
M	voix ( )

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint et immédiatement installé le candidat figurant sur la liste conduite par M BEGUET Christian. Il a pris rang dans l'ordre de cette liste.

## TROISIEME TOUR DE SCRUTIN

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne
- A déduire :
* bulletins blancs
* bulletins nuls
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés
- Majorité absolue

Ont obtenu :

M	voix ( )
M	voix ( )
M	voix ( )
M	voix ( )

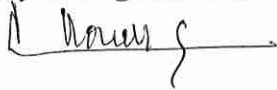
Ayant obtenu la pluralité des voix, ont été proclamés adjoint et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par .  
Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

## OBSERVATIONS et RECLAMATIONS

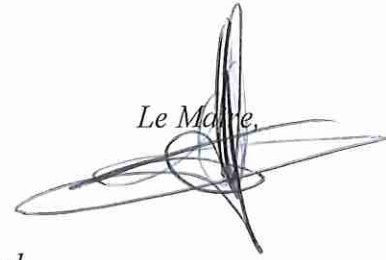
NEANT

Et ont signé les membres présents

Le doyen d'âge du Conseil



Le Maire,



Le Secrétaire,



Les membres du Conseil Municipal

1 

2 

3 

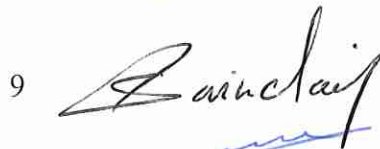
4 

5 

6 

7 

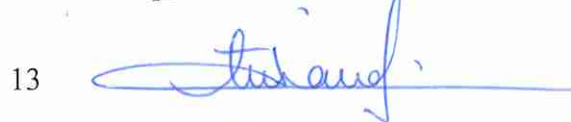
8 

9 

10 

11 

12 

13 

14 

15 Excusée